

TÉMOIGNAGES

MARDI 26 novembre 1957,
11 heures du matin.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, le secrétaire du Comité m'annonce que nous avons le quorum. Je veux d'abord vous remercier cordialement de m'avoir choisi comme président du présent Comité de la banque et du commerce. C'est, je crois, un événement historique qu'après une période de quelque vingt-deux ans un progressiste-conservateur préside aujourd'hui les délibérations du Comité, et je suis reconnaissant à ses membres du très grand honneur qu'ils m'ont conféré. Le présent comité aura ceci de particulier qu'aucun parti ne le dominera, et je suis certain que le travail s'accomplira rapidement, avec l'esprit de collaboration qui a présidé dans le passé aux réunions du Comité, et à la satisfaction de chacun, y compris ceux qui seront appelés à rendre témoignage.

Il est des questions courantes dont nous avons à nous occuper et, avec votre approbation, j'aimerais que nous les abordions avant d'étudier le bill dont la Chambre a saisi le Comité.

Nous devons d'abord inscrire au compte rendu l'avis du greffier de la Chambre, qu'"*Il est ordonné*—Que le Comité permanent de la banque et du commerce soit autorisé à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre lui aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et à ordonner la production de pièces et de dossiers."

La Chambre nous a aussi avisés de la composition du Comité. Conformément aux instructions reçues du greffier de la Chambre, il est ordonné que soit renvoyé audit Comité: le bill 29 (K du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'*Investors Trust Company*".

Avant d'étudier le bill proprement dit, nous pouvons régler les questions préliminaires. Il faut d'abord élire un vice-président du Comité et je suis prêt à entendre les nominations que vous voudrez bien proposer.

M. CHOWN: Monsieur le président, je désire d'abord, pour éviter les répétitions, vous féliciter, au nom de tous les membres du Comité de la banque et du commerce, de votre nomination à la présidence de ce Comité et vous souhaiter plein succès au cours de nos délibérations. Il me fait grand plaisir de proposer à la vice-présidence M. MacRae, qui représente la circonscription électorale d'York-Sunbury.

M. BELL (*Carleton*): J'appuie cette proposition.

Le PRÉSIDENT: Désirez-vous proposer d'autres noms?

La présentation est close.

Je déclare M. Chester MacRae, des provinces Maritimes élu vice-président du Comité et je lui offre mes cordiales félicitations.

Messieurs, la question suivante est l'autorisation de faire imprimer les procès-verbaux. Sauf erreur, les délibérations et témoignages de ce Comité ne sont pas nécessairement tous imprimés, mais nous aimerions être autorisés à les faire imprimer si nous le jugeons à propos. Quelqu'un veut-il présenter une motion à cet égard?

M. MORTON: Je présente la motion, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Il est donc proposé que le Comité sollicite la permission de faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages qu'il jugera utiles.